

L'AN DEUX MILLE QUATORZE

Le vingt-trois septembre à vingt heures

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des actes, sous la présidence de Madame Nicole LOZE, Maire

Présents : BESTAZZONI Rodolphe, GARCIA Stéphane, PORTIER Jacqueline- Adjoint

BRABANT Amandine, CHEVALIER Alexandra, COTTENCIN Bruno, DASI Olivier, DESCHAMPS Philippe, GAUGRY Stéphane, LOISEAU Rémi, NEMOZ Michel, POIRAUD Séverine, ROULET Delphine, ROUSSEAU Sandrine.

Secrétaire de séance : Mme Amandine BRABANT

DELIBERATION 30 : Financement du Fonds de Solidarité au Logement – Conseil Général

Madame le Maire donne lecture du courrier du Conseil Général relatif au financement du Fonds de Solidarité au logement pour les administrés en situation de précarité.

Comme les années précédentes La commune est sollicitée pour participer au financement des aides au logement, à l'énergie, à l'eau et au téléphone en partenariat avec le Conseil Général.

Après en avoir délibéré, le Conseil Général décide d'octroyer la somme de 1,50€ par ménage pour l'aide au logement, énergie ou eau pour 280 foyers par 13 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (J. Portier qui souhaitait accorder la somme de 1.60€ et P. Deschamps).

Informations et questions diverses :

- Les délibérations sur les 3 baux communaux ont été reportées au prochain conseil municipal pour manque de précisions.
- Le projet d'extension du réseau haute tension rue de l'Enfer a été reporté au prochain conseil municipal.
- Madame le Maire informe le Conseil Municipal des remerciements de l'Age d'Or Justinois et l'Association St Just Avenir-Environnement pour le versement des subventions.
- Il est à noter que le logement communal Place de l'Eglise a été libéré début juillet, vu le mauvais état général, il n'est pas prévu de le remettre à la location avant 2015.
- Madame le Maire informe le conseil que Bourges Plus offre un sapin de Noël à chaque commune de l'agglomération.
- Suite au sinistre survenu courant juillet sur la vitre du tracteur MC CORMICK, nous avons été remboursés à 100% par notre assurance GROUPAMA. La facture s'élevait à 549.90€.

- Un tableau de synthèse présentant le suivi de la dépense, le recouvrement des produits locaux, la gestion budgétaire et la fiche de situation financière 2013 a été adressé en mairie par le Trésorier de Bourges Municipale. Ces documents sont à la disposition de toute personne désirant les consulter.
- Madame le Maire informe le conseil que selon le règlement en vigueur la tonte près des berges de l'Auron sera modérée pour la préservation de l'environnement, de la faune et de la flore.
- Monsieur Stéphane GARCIA donne le bilan financier et moral de la manifestation du 13 juillet.
 - Très bonne participation au repas (112 personnes)
 - Coût total de l'opération 2293.70€
 - Remerciements aux Associations pour le prêt du matériel et aux nombreux bénévoles pour leurs dévouements.
 - Le bilan humain est plus que satisfaisant

Compte rendu affiché le 25 septembre 2014 et rendu exécutoire.

Le Secrétaire,



Le Maire,

